



**COMPTE RENDU
CAPL3 DU 16 DECEMBRE 2011
MOUVEMENT LOCAL D'AFFECTATION**

Déclaration liminaire

L'année 2012 comme les précédentes n'échappe pas à la règle des suppressions d'emplois ! Pire se servant de la crise, le gouvernement n'hésite plus à présenter les fonctionnaires comme les principaux fautifs de l'explosion de la dette publique. Gel des rémunérations, suppressions d'emplois, attaques contre le statut, restructuration drastique des services publics au travers de la RGPP, le gouvernement cherche par tous les moyens à mettre à genoux les fonctionnaires, à livrer au marché les activités publiques jugées rentables et à liquider tout le reste.

Encore une fois, les agents de la DGFIP ne sont pas épargnés, on cherche à leur faire payer la crise dont ils ne sont pas responsables ! Et les mesures régressives tombent !

A la DGFIP, cela signifie encore 2441 emplois de moins ! De 2008 à 2012 ce sont donc 13000 emplois supprimés ! Le taux de non remplacement des départs à la retraite est évalué à 65,9% pour 2012, bien au-delà une fois de plus de l'objectif gouvernemental du non remplacement d'un départ sur deux à la retraite. Notre administration et elle s'en félicite, reste le meilleur élève de la classe !

Dans le 94 cela ce traduit par 58 suppressions de cadre C (27 filière Gestion Publique, 31 filière Fiscale).

La CGT condamne la politique de suppressions d'emplois et exige :

- L'arrêt des suppressions d'emplois ;
- Un état des lieux des conditions d'exercice des missions et des charges de travail pour les agents ;
- La détermination et la création d'un volume d'emplois nécessaires ;
- La réouverture du dossier des doctrines d'emplois.

Concernant le mouvement de cadre C de la filière fiscale au 1^{er} janvier 2012, malgré les recrutements de PACTES et contractuels, certains sites demeurent très déficitaires comme Champigny, Choisy, St-Maur et Villejuif ; cette situation concerne également les EDRA.

Au vu de ces éléments (solde des effectifs après mouvement : - 27 ,1), votre responsabilité est d'alerter l'administration centrale afin que tous les postes vacants soient pourvus dans les plus brefs délais.

Pour toutes ces raisons les élus CGT voteront contre ce mouvement.

Siégeaient lors de cette CAP : Marie AUDRAN, Corinne GORIN, Roland AMBOU, Myriam BERNARD, Stéphane RENARD et Nicole BARBIER.

A notre déclaration la Présidente a répondu concernant la situation de l'emploi qu'il y avait moins de suppressions que les deux années précédentes et que c'était grâce au travail de la Direction Locale. Toutefois, elle convient que le problème des pertes d'emploi leur échappe puisqu'il s'agit d'une décision et d'un vote des instances parlementaires.

CGT : un grand merci à la direction du Val de Marne grâce à son pouvoir de persuasion nous n'aurons que 58 suppressions emplois de cadre C !!!

Concernant les EDRA, elle confirme le déficit de cette équipe (-4.3 emplois) et l'explique par le manque de candidature. Elle précise que les membres de cette équipe sont affectés sur la base du critère du niveau de l'emploi, c'est à dire en fonction de la taille des services. Ainsi, plus le service est petit et plus les besoins sont importants.

Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux des 16 juin 2011, 21 juin 2011, 23 juin 2011 et 12 juillet 2011 n'appelant aucune observation de la part des organisations syndicales, ont été adoptés.

Bilan de la notation des cadres C en Filière Gestion Publique

A la suite du commentaire des chiffres du tableau, nous soulignons que la réserve de 6 mois (prévue pour les recours de notation) n'a fait l'objet d'aucune distribution lors des CAP de recours. En conséquence, cette réserve revient dans l'enveloppe capital-mois départementale des cadres C pour 2012.

CGT : afin de ne pas perdre l'enveloppe : n'hésitez pas à faire une demande de recours.

Mouvement local de mutation

L'administration nous propose d'examiner site par site les fiches de vœux des agents souhaitant muter. A cette occasion un point est fait sur les effectifs de chaque site. Toutes les demandes des agents sont satisfaites sauf une personne qui demandait un service particulier de la Direction celle-ci n'a pas abouti par manque de poste.

Vote

CGT CONTRE – administration et Union Sud Solidaires POUR – FO ABSTENTION

La CGT rappelle qu'elle ne vote pas contre les agents mutés, mais contre un mouvement qui ne satisfait pas toutes les demandes. Les agents n'ont pas à supporter les conséquences des suppressions d'emploi.

Information diverse

L'administration nous a informés de l'arrivée de nouveaux agents : 2 Champigny, 2 Choisy et 3 Créteil.